



Direction de la communication

Communiqué

Mardi 25 janvier 2022

Grève dans les écoles

Mise en place d'un service minimum d'accueil

Faisant suite à l'appel national à la grève de la fonction publique lancé pour ce jeudi 27 janvier, la Ville tient à proposer aux parents une solution de garde pour leurs enfants.

C'est pourquoi un service minimum d'accueil sera mis en place dans les écoles maternelles et élémentaires impactées par la grève. L'ensemble des élèves sera ainsi accueilli de 8h45 à 16h45 dans les écoles élémentaires **Luflade** et **Clément-Marot** et de 8h50 à 16h45 dans les écoles **Jean-Macé**, **Pasteur** et **Clément-Marot maternelle**. Il ne sera toutefois pas possible d'assurer l'accueil périscolaire du matin et du soir.

La restauration scolaire sera maintenue. Cependant, les contraintes de la grève s'ajoutant aux contraintes sanitaires strictes, elle sera proposée pour ces écoles uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent ou pour les familles monoparentales. Les autres familles seront invitées à récupérer leurs enfants entre 12h et 13h50.

Toutes les autres écoles de la ville fonctionneront normalement.

Ces éléments sont susceptibles d'évoluer en raison de modifications qui ne seraient connues que le jeudi 27 janvier 2022.

